

Notification de décisions n°3/2017

Bureau Territorial

25 Novembre 2017 – Maison Départementale de Ploufragan

Le bureau territorial prend acte :

- de la répartition équitable entre les 5 entités (4 Comités et Ligue) de la hausse de l'aide du CNDS pour l'année 2017.
- Et valide la procédure de versement du CNDS : Le Comité fournira le bilan global de ses actions réalisées sur l'année prévue dans le CNDS. Ensuite, sur facture, la ligue versera la somme au Comité.
- de la convention de mise à disposition des salariés des Comités Départementaux : mise à jour de la convention proposée pour harmoniser l'administratif entre les quatre CDA et la Ligue et validation.

Modifications demandées sur :

- o Préambule : la durée de la convention, sur l'année civile soit du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2018
- o Demande des CD d'être prévenu quand le salarié est mis à disposition et de l'ajouter à la convention, dans l'article 3 il sera ajouté : « la LBA s'engage à informer le Comité des interventions de son ou ses salariés. »
- o Complément de l'article 4 : « le salarié étant informé de façon participative par son Comité Départemental ».

Et valide l'annexe de la convention de mise à disposition des salariés des comités départementaux « Modalités d'organisation des actions territorialisées ».

- de mettre en place une réunion territoriale préparatoire du calendrier au mois de juin avec la CSO pour finaliser le calendrier en septembre, dans le but d'éviter les télescopages de dates entre la Ligue et les Comités (stages, compétitions, colloques et formations...).
- de développer la réflexion sur l'organisation des formations entraîneurs notamment des Bases Athlétiques, avec la possibilité de découper les dates sur 2 week-ends.
- de mettre en place une Formation Logica et Chrono Elec' : avec pour objectif d'utiliser sur l'ensemble des départements les mêmes outils pour uniformiser le fonctionnement sur le terrain. Une formation qui aurait lieu à Rennes.

Avec comme référents Jean-Luc Déan (Chrono Elec') et Alain Talarmin (Logica)
2 personnes par CDA (1 Chrono et 1 Logica)

Objectif avoir un référent départemental pour former ensuite les officiels.

- De développer la réflexion sur la départementalisation des formations dirigeants dans les 4 départements.

Seul 25% des clubs bretons sont labellisés car pas assez de dirigeants diplômés (nous pourrions être à 70%).

- o Un courrier sera envoyé aux départements par la ligue listant leurs dirigeants fédéraux afin d'organiser avec ces personnes une formation.
- o Pour les formations, à charge de la ligue de fournir aux comités, les documents et supports de formation.

Pour cette année, l'examen devra se faire le 23 mars ou le 24 mars 2018 : 3 possibilités le 23 au soir au siège de la Ligue à Ploufragan ou décentralisé (vérifier auprès de la FFA la possibilité) ou l'après-midi de l'AG de la Ligue le 24 mars 2018

- de la répartition des Aides aux déplacements athlètes et entraîneurs (France Masters, meetings de sélection, entraîneurs suivants leurs athlètes sur les championnats internationaux...): la Ligue aide à hauteur d'un tiers de la demande avec un plafond à 300€, demande que les comités prennent également 1/3, le tiers restant étant le club.

Le bureau territorial débat sur :

- le développement du Pass'Atlé dans les comités :
 - o CDA 22 : prise de poste du service civique au 1^{er} janvier 2018, très positif, aidé par la Ligue et la FFA dans les démarches financières
 - o CDA 56 : situation plus claire à partir de Mars, le salarié du CD prend ses marques et tout se passe bien donc projet sera relancé en Mars 2018. Projet en cours, dans le club de l'US Arradon.
 - o CDA 35 : point mort car le bureau du CDA est trop petit, réflexion de changer de siège pour accueillir plus de monde et se développer. Projet lancé par le HBA et projet en réflexion à l'EA Cesson)
 - o CDA 29 : pas prêt mais au 1^{er} septembre 2018 se relancera (le club de l'US Bannalec est en cours et celui de l'Iroise réfléchit au projet).

Attention : Entrer dans le processus Pass'Atlé deviendra une norme pour la labellisation, les championnats...

- l'avenir des intercomités :
Match inter-comités indoor, piste et cross : le Cross marche bien avec les aides de la Ligue sur ces actions.
La CRJ propose fin mars 2018 d'organiser un inter-comités en salle Minimes avant le match interligues en salle pour remplacer l'inter-comités estival.

Le bureau territorial répertorie la liste des inter-comités et interligues pour identifier les besoins :

- o Intercomités : BE Cross (BZH), MI Cross (inter), MI Cross (France Plouay, cette année uniquement), Piste MI (*ne se justifie plus forcément*), MI Salle (*projet de remplacement ?*).
- o Interligues : MI Cross (France Cross), Salle MI, Piste MI (Coupe de France des Ligues), Marche MI (Coupe de France des Ligues de Marche)

La Ligue va pour 2018, devoir prévoir de nouveaux déplacements, liés aux nouvelles compétitions jeunes, une réflexion doit être menée pour harmoniser le calendrier jeune.

- La signature de convention départementalisée avec le Handisport et le Sport Adapté :
 - o CDA 22 : une convention est signée avec les deux entités (Handisport et Sport Adapté)
 - o CDA 56 : pas de convention mais des échanges sont mis en place dans certains clubs
 - o CDA 35 : convention signée avec les deux entités, demande du Comité Handisport 35 d'organiser une compétition en salle à Rennes.
 - o CDA 29 : pas de convention mais des échanges sont mis en place dans certains clubs

- France Cross 2018 à Plouay : Demande de la FFA de mettre à disposition un système Finish Lynx avec un opérateur : pour les deux jours.
 - o Le CDA29 se porte volontaire : la LBA s'engage à loger la personne qui sera présente sur le week-end.

- La Gestion des licences :
 - o La ligue ne peut imposer mais propose de reprendre en main les licences pour que la gestion ne soit pas faite par des bénévoles mais des salariés, dans une démarche de simplification des échanges avec la FFA.

- Les Tenues officiels : Cette opération a très bien fonctionné pour l'année 2017, les comités ont collaboré à l'achat des tenues des officiels. Pour cette nouvelle année, la ligue demande aux Comités de faire un retour afin d'identifier les besoins et de relancer en fonction une nouvelle commande.